

L'essentiel à savoir - année 2019-2020

Vie associative	2
Charte et règlement	2
Projet éducatif et pédagogie	3
Enseignement	3
Equipe pédagogique	4
Organisation du temps	5
Liste des fournitures	5

Informations pratiques

⇒ Nos coordonnées

Siège de l'association « Mon école » : - 8, rue du Brochet – 67300 Schiltigheim

Etablissement La Mosaïque : Cour Elmia – Bat B – 31, rue Principale – 67300 Schiltigheim – 03 90 46 69 72

Mail de contact : contact.ecolelamosaique@gmail.com

Site internet : <http://ecole-la-mosaique.org>

⇒ La direction et le bureau

Directrice : Cécile Cozien – 0638510701

Président : Jacques Detemple – 0688576876

Vice-président : René Gueudré - 0685449200

Trésorier : Yann Maixandeau – 0699371928

Secrétaire : Claudie Vincent - 0683631290

Secrétaire adjoint : Yan-Erick Decorde - 0663353188

⇒ L'année

La date de rentrée est fixée au lundi 2 septembre 2019 au matin.

Le calendrier scolaire est identique à celui de l'éducation nationale.

⇒ La semaine type

	7h45-8h30	8h30-12h15	12h15-14h00	14h00-15h45	15h45-18h
L, Ma	périscolaire	classe	repas périscolaire	classe	périscolaire
J, V	périscolaire	classe	repas périscolaire	classe	périscolaire

	7h45-8h30	8h30-12h15
Me	périscolaire	classe

Ce planning est en cours de discussion et encore susceptible de changements.

Les repas de midi sont préparés individuellement par les parents. Des fruits et yaourts sont à la disposition des enfants pour le gouter du matin et le dessert de midi.

⇒ La journée type :

Un cadre très souple pour s'adapter aux projets !

Le matin	Accueil et quoi de neuf? Plan de travail individualisé/ Langue vivante Récréation Travaux collectifs à thèmes/ Langue vivante Moment de parole
Le midi	Repas Lectures libres Récréation
L'après-midi	Projets/Exposés/Conférences d'enfants/ Ateliers/Jardin/Sport Lectures offertes Bilan

⇒ Les repas

Le repas de midi est fourni par les parents.

⇒ Liste des fournitures

La liste des fournitures scolaires sera transmise aux parents par courriel pendant les vacances d'été.

Dans un souci de simplification, l'école se charge de commander une partie de ces fournitures. Un décompte vous sera remis à la rentrée

Frais de scolarité

Les frais de scolarité sont mensuels, sur 12 mois, de septembre à août.

Revenu pris en compte = revenu fiscal de référence + éventuel revenu de solidarité active

Revenu pris en compte		Barème
Pour tous	Plancher familial	40 €
de 0 à 4200 €	Pourcentage	10.50 %
Supérieur à 4200 €	Plafond mensuel	481 €

Ce barème vaut pour la plage de temps 7h45h-15h45 (12h15 le mercredi), qui comprend le temps de classe ainsi que le temps périscolaire du matin et de midi.

Le coût du périscolaire du soir (15h45 à 18h) est en sus, au prix de 40€ mensuel par enfant (sur 10 mois).

Un abattement de 30% est réalisé à partir du 2ème enfant scolarisé dans l'établissement.

Ce barème sera réajusté si nécessaire afin de préserver l'équilibre du budget.

Vie associative

La Mosaïque, école privée d'inspiration Freinet, est portée par l'association de droit local « Mon école » inscrite au tribunal d'instance de Schiltigheim en date du 20 mars 2013.

Les parents des enfants scolarisés adhèrent à l'association. Ils disposent d'un droit de vote délibératif et peuvent se présenter aux postes du comité directeur. La cotisation d'adhésion était fixée à 10€ pour l'année 2018-2019.

Ce sont des parents qui sont à l'origine de l'association et c'est l'implication de chacun, anciens et nouveaux venus, qui permet la bonne gestion de l'établissement au quotidien et la réalisation des projets de demain.

Les enseignantes ont bien sur un rôle primordial et les parents doivent les soutenir tant que de nécessaire pour qu'elles exercent leur métier dans les meilleures conditions.

La gouvernance est confiée au comité directeur et à l'assemblée générale.

Une réunion mensuelle à laquelle sont priés de participer parents et personnel pédagogique permet d'aborder les points de gestion courants et de construire l'école ensemble.

Une assemblée générale est organisée tous les ans pour faire le bilan de l'année passée et se projeter dans le futur. C'est aussi l'occasion du renouvellement du comité directeur.

La Mosaïque étant une école privée hors contrat, son financement est assuré par les participations des parents (frais d'écolage) et par la collecte de fonds (subventions, mécénat, évènements).

Les statuts de l'association sont consultables sous :

http://ecole-la-mosaïque.org/wp-content/uploads/2014/12/statuts_monecole_v6.pdf

Notre charte approuvée à l'AG du 11/11/2016 est consultable sous :

<http://ecole-la-mosaïque.org/wp-content/uploads/2017/05/LM-Charte.pdf>

Notre règlement approuvé à l'AG du 11/11/2017 est consultable sous :

http://ecole-la-mosaïque.org/wp-content/uploads/2018/01/LM-Reglement-interieur-2017_11_11.pdf

Parents, enfants et équipe pédagogique ont été mis à contribution pour élaborer ce règlement.

Enseignement

⇒ **Projet éducatif et pédagogie**

Le projet éducatif est basé sur :

- Le respect de l'enfant, de son rythme de vie et d'apprentissage ;
- Un accompagnement bienveillant ;
- La laïcité ;
- La mixité sociale ;
- La synergie avec le territoire local ;
- Le souci de l'écologie.

Il a pour finalité de développer :

- La compréhension du monde qui nous entoure;
- La confiance en soi et l'esprit d'initiative;
- L'autonomie et la coopération;
- La capacité d'une communication harmonieuse ;
- Le respect de l'autre, le sens de la responsabilité.

La pédagogie est basée sur la Méthode Naturelle élaborée par Célestin Freinet.

Elle s'appuie sur trois piliers :

- L'expression et la communication au travers de projets concrets porteurs de sens pour l'enfant ;
- La coopération et le travail avec les autres (qui enrichissent les apprentissages et stimulent la création de nouvelles stratégies mentales) ;
- Le tâtonnement expérimental (l'apprentissage se produit par essais et erreurs).

⇒ **Enseignement**

L'école est composée d'une classe multi-âges de 6 à 11 ans.

Autour de la classe est la vie.

Les questionnements et communications des enfants, les sorties-découvertes, sont chaque jour prétextes à explorer le monde et à entrer dans les apprentissages à travers les prismes de la lecture, de l'écriture, des mathématiques, d'expériences scientifiques, de créations...

L'enseignement est individualisé. Chaque enfant travaille selon les besoins et les rythmes qui lui sont propres. Il se nourrit de séquences collectives où la coopération, l'entraide et les encouragements du groupe tiennent une grande place.

Deux séances hebdomadaires d'éducation physique ont lieu soit dans la salle de gymnastique Concordia voisine, soit en extérieur.

Des liens de correspondance sont entretenus avec une classe allemande de Karlsruhe. Les langues allemande et anglaise sont exercées.

⇒ Equipe pédagogique

L'équipe pédagogique est composée de :

- 2 enseignantes à temps partiel
- 2 assistant.e.s pédagogiques à temps partiel

Au-delà de son rôle traditionnel de transmetteur de savoirs, l'enseignant est aussi accompagnateur et facilitateur. Il est responsable de l'organisation des apprentissages et du déroulement des activités pendant le temps de classe.

Il assure avec bienveillance le cheminement individuel et la bonne cohésion du groupe. Il est l'adulte garant de la sécurité physique et morale de chacun.

Cécile Cozien et Elodie Richert sont professeures des écoles et praticiennes de la pédagogie Freinet.

Elles assurent tous les enseignements de la classe unique.

Les assistant.e.s pédagogiques ont la double mission :

- D'animer durant le temps périscolaire (activités manuelle et sportive, prise de repas, sorties)
- D'assister les enseignantes durant le temps de classe

Maeva Szpirglas et Orian Mariat sont artistes et diplômés des métiers de l'animation.

L'école accueille un jeune en mission de service civique et un jeune en mission de service volontaire européen, de langue germanophone.

Enseignantes, assistant.e.s pédagogiques et volontaires travaillent en étroite collaboration.